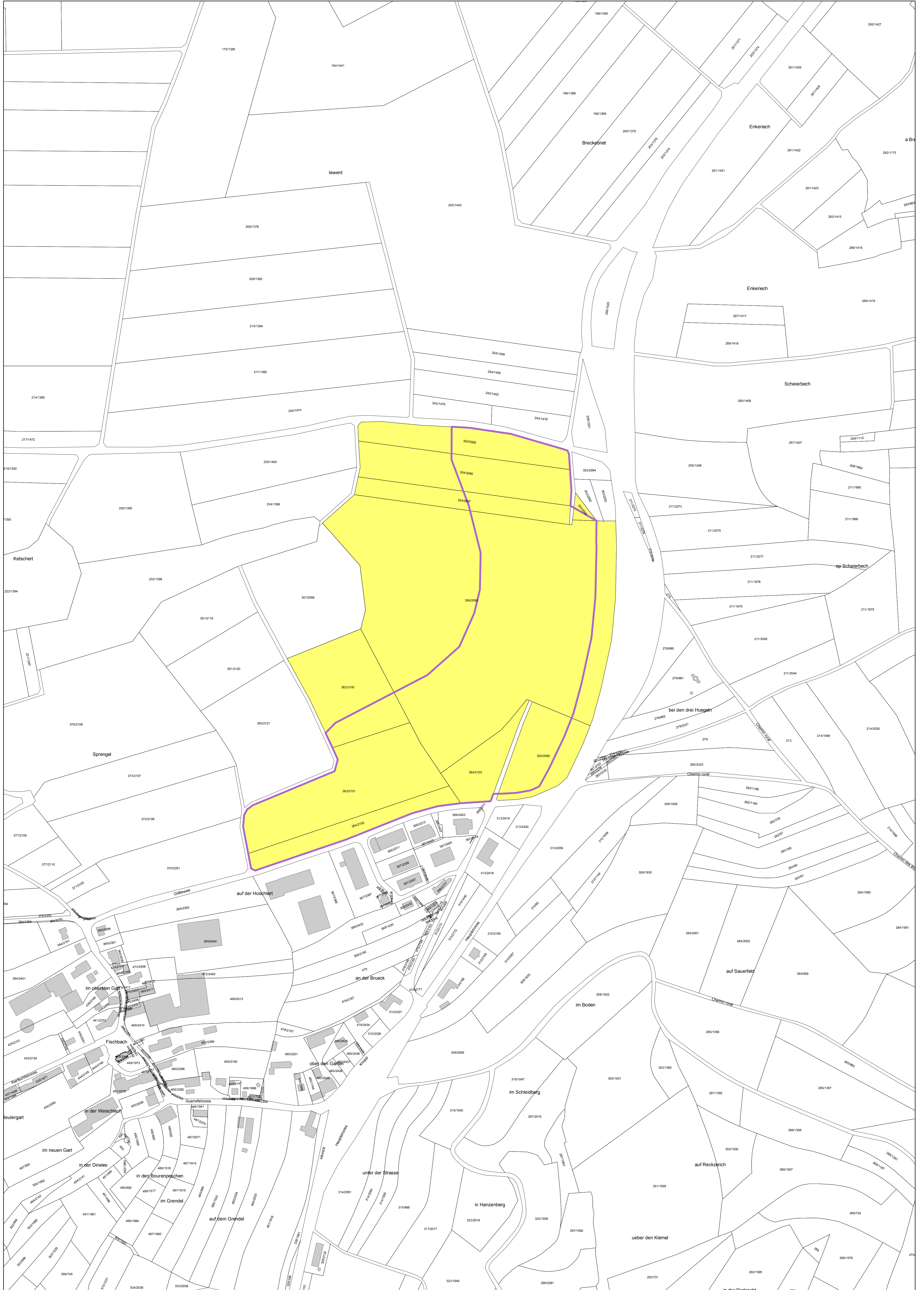




- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PSZAE - ZAE projetée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune







LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures  
Département de l'aménagement  
du territoire



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie  
Format DIN A0 à l'échelle 1:2500  
Fond de carte : PCN © Origine Cadastre  
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg  
Copie et reproduction interdites

- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PSZAE - ZAE projetée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

**PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL**  
**«ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES»**  
Annexe 6 - Terrains ou ensembles de terrains regroupés auxquels s'applique le droit de préemption  
26. Eschborn/Lantzenweiler  
**Commune de Clervaux**  
Extrait A2

